

ARTICLE EX-POST

Forces de police, familles et intervenants auprès des familles

Comment favoriser une collaboration plus étroite avec les familles et les travailleurs familiaux et pourquoi?

La coopération avec les familles et les travailleurs familiaux peut aider les forces de police à réduire les niveaux de radicalisation et de recrutement. Il s'agit d'un travail de prévention de la criminalité qui empêche le développement des milieux extrémistes et encourage davantage de personnes à quitter les groupes extrémistes.

Il n'est pas toujours facile d'établir de tels liens, mais c'est faisable. En octobre 2017, plusieurs membres de familles concernés et un groupe important d'intervenants auprès des familles ont rencontré des experts de la police afin de déterminer les modalités de la coopération.

Les résultats sont présentés dans le présent document, dans le but d'inciter les forces de police à nouer des liens avec les familles et les intervenants auprès des familles.

Cette analyse a été rédigée par **Steven Lenos et Wessel Haanstra**, membres du Centre d'excellence du RAN.

Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre d'excellence du RAN, de la Commission européenne ou de tout autre organisme ou des participants du groupe de travail RAN POL.

Introduction

Les familles et les intervenants auprès des familles ou les autres travailleurs sociaux sont des partenaires naturels en matière de prévention de la criminalité. Cela vaut également pour la prévention des actes illégaux de radicalisation et de recrutement pour le terrorisme et l'extrémisme violent. Les familles, les intervenants auprès des familles et les forces de police veulent tous vivre dans une société sûre et éviter que leurs enfants ne se retrouvent confrontés à de graves difficultés.

Ce document s'adresse aux agents de police qui souhaitent tirer parti d'une meilleure collaboration avec les familles et les intervenants auprès des familles. Il présente des aspects et des caractéristiques du travail auprès des familles qui revêtent une importance particulière pour le milieu policier: la quintessence de la coopération avec un partenaire réside dans la compréhension mutuelle.

Cet article se divise en plusieurs sections:

1. Les familles
2. Le travail auprès des familles
3. Ce que les intervenants auprès des familles peuvent offrir aux forces de police
4. Le point de vue des forces de police
5. Marge d'amélioration: ce qu'il faut absolument éviter
6. Marge d'amélioration: ce qu'il faut absolument faire
7. Une occasion à saisir

Elle se base sur les informations recueillies lors de la réunion du groupe de travail RAN POL (Police et forces de l'ordre) qui s'est tenue à Lisbonne les 11 et 12 octobre 2017. Le groupe de travail RAN POL tient à remercier les membres des familles concernés et les intervenants auprès des familles qui ont

partagé leur expérience personnelle et leur vision professionnelle à l'occasion de cet événement.

¹ Voir les deux articles sur le site web du RAN:

https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-h-and-sc/docs/ran_yf-c_h-sc_working_with_families_safeguarding_children

Les familles

De nombreux documents d'orientation et articles du RAN accordent une place importante aux familles. Un article ex-post du groupe de travail RAN YF&C (Jeunes, familles et communautés) en explique la raison:

«nombreux sont ceux qui pensent que l'environnement familial constitue l'une des clés permettant de mettre un terme à ce processus à un stade précoce ¹»

Le RAN utilise le terme «famille» au sens large, afin d'inclure non seulement les parents et leurs enfants, mais aussi *d'autres personnes importantes appartenant à l'entourage familial*, tels qu'un oncle ou une tante.

Certaines familles sont une source de radicalisation. En effet, certains parents élèvent leurs enfants en leur inculquant une idéologie extrémiste. D'autres familles, en revanche, sont victimes de la radicalisation et sont confrontées au fait qu'un enfant, un frère ou une sœur sont en proie à ce phénomène...

Les familles qui se trouvent dans une telle situation sont des partenaires potentiels en matière de prévention. Elles sont susceptibles d'accueillir favorablement toute aide visant à «protéger» la personne radicalisée et à éviter qu'elle ne se radicalise davantage et peuvent même soutenir la déradicalisation.

La prévention, les événements traumatisants, le retour et, espérons-le, la resocialisation d'un fils ou d'une fille: certaines familles sont capables de faire face à ces difficultés par elles-mêmes. D'autres ont besoin du soutien d'un intervenant. Mais il peut être difficile de convaincre les familles de coopérer avec

les forces de l'ordre et les autorités et de les amener à faire des choix judicieux.

[en.pdf](#) et https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ran_ex-post_paper_family_support_29-30_september_manchester_en.pdf, p 1.

Il se peut que ce soient les membres de la famille qui alertent les autorités d'un danger manifeste.

Cependant, plusieurs cas détaillés à Lisbonne ont montré qu'il peut être difficile pour les membres de la famille de comprendre la situation.

Une personne suspecte, ou même une personne en voie de radicalisation, que ce soit avant ou après la phase criminelle, peut être une des raisons possibles motivant une collaboration avec la famille.

Le fait que des frères et sœurs ou d'autres membres du système familial soient vulnérables et susceptibles de se radicaliser pourrait constituer une autre raison possible d'un tel engagement.

Mots clés

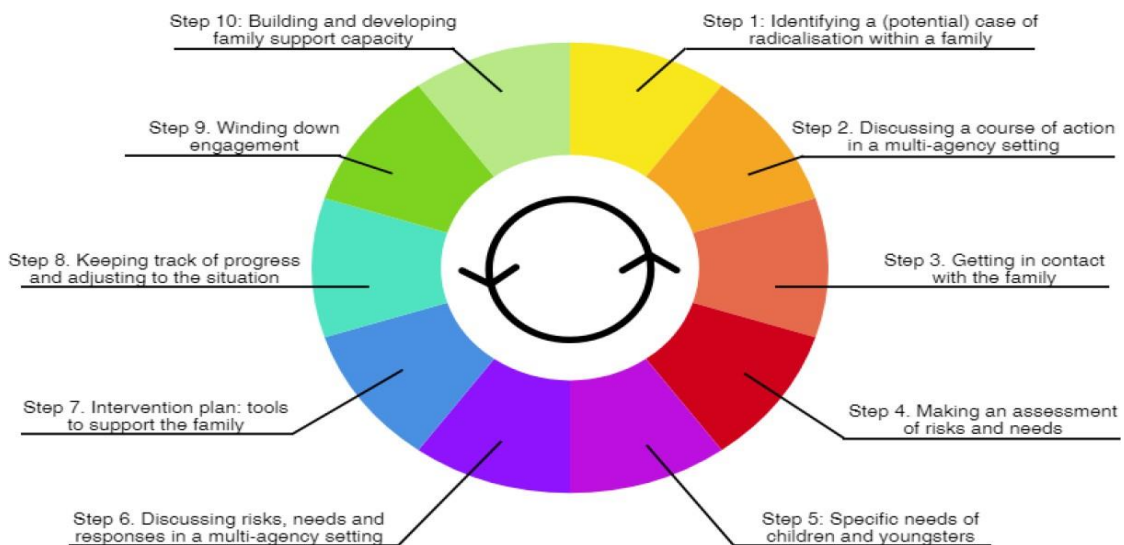
- *Famille*: ensemble de personnes liées par consanguinité (par naissance reconnue),

affinité (par mariage ou un autre type de lien), cohabitation ou une combinaison de ces éléments

- *Frère ou sœur*: frère ou sœur qu'il convient de protéger du risque de radicalisation ou de recrutement.
- *Intervenant auprès des familles*: professionnel, parfois bénévole, qui soutient la famille ou certains de ses membres afin de renforcer leur résilience et les aide à faire face aux risques de radicalisation.
- *Résilience*: capacité des personnes, des familles, des groupes et des communautés à comprendre leurs forces internes et externes et à en tirer parti de façon créative, ce qui leur permet de surmonter efficacement les difficultés et de faire face à l'adversité de façon à promouvoir la santé et le mieux-être et d'être plus à même de réagir de façon constructive aux difficultés à venir ².

Le travail auprès des familles

La grande expérience des intervenants auprès des familles dans les groupes de travail RAN YF&C et RAN H&SC (Santé et services sociaux) a permis au Centre d'excellence du RAN de produire un document d'orientation étape par étape destiné aux praticiens et aux décideurs intitulé «Working with families and safeguarding children from radicalisation» (Travailler avec les familles et protéger les enfants de la radicalisation) ³.



² <http://www.apa.org/helpcenter/road-resilience.aspx>

³ <https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we->

[do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-h-and-sc/docs/ran_yf-c_h-sc_working_with_families_safeguarding_children_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-h-and-sc/docs/ran_yf-c_h-sc_working_with_families_safeguarding_children_en.pdf)

Principes clés sur lesquels repose l'approche étape par étape

Dans le document d'orientation du groupe de travail YF&C, les experts du soutien aux familles exposent les principes clés énumérés ci-dessous. Ces paragraphes donnent aux forces de police un aperçu du *travail que mènent les intervenants auprès des familles*.

Familles

- La famille est au cœur de la résilience de tout individu. De nombreux travaux de recherche montrent l'influence de l'environnement familial, de l'éducation, de l'amour et de l'attention reçus sur la capacité d'une personne à résister aux tentations négatives, notamment l'adhésion à des groupes extrémistes.
- Les membres de la famille devraient être considérés comme des partenaires en ce qui concerne le signalement, la prévention et la protection des personnes susceptibles de se radicaliser et la contribution à la sûreté et à la sécurité de la société.

Soutien aux familles

- Le travail auprès des familles devrait consister à contacter les personnes, à instaurer un climat de confiance et à nouer des liens à plus long terme. Cela peut non seulement avoir une influence positive sur la situation familiale directe, mais aussi offrir une ouverture à l'individu à risque ainsi qu'à l'ensemble de la communauté.
- Il est important d'adopter une approche systémique à l'égard de la famille, de considérer les familles dans leur ensemble et de tenir compte de la dynamique entre les membres de la famille. Se concentrer uniquement sur la personne à risque ou l'un des membres de la famille ne suffit souvent pas pour comprendre les influences et les pressions qui existent

et qui façonnent son comportement.

L'environnement social ou la communauté familiale influe également sur les attitudes et le comportement. Même si l'accompagnement a pour objectif de soutenir une personne à risque, il est essentiel pour ce faire de comprendre l'ensemble du contexte familial et communautaire.

- Afin de fournir un soutien efficace aux familles, il est essentiel qu'au moins une partie de la famille fasse preuve d'une attitude coopérative. Si une famille refuse de coopérer ou de bénéficier d'un soutien, il sera très difficile de travailler sur les questions souvent délicates et difficiles de la radicalisation. Imposer un soutien à une famille est très difficile et parfois même contre-productif. C'est pourquoi, dans certains cas, le lien ne sera pas établi grâce à la famille et il conviendra d'entrer en contact avec la personne à risque par l'intermédiaire d'autres personnes de son réseau.
- Ayez recours à une approche fondée sur l'acceptation, au moins au début du processus de collaboration. L'approche fondée sur l'acceptation a pour principe de base qu'un intervenant auprès des familles ne dénonce pas ou ne rejette pas le point de vue et l'attitude d'une famille et/ou d'une personne à risque, mais qu'il s'en sert comme point de départ pour son travail de collaboration. En établissant une relation de confiance, il est possible d'aider la famille et la personne à risque à faire évoluer petit à petit son attitude et ses croyances. Par conséquent, il s'agit plus de tisser des liens.
- Les réponses des membres de la famille, doivent être prises au sérieux ne serait-ce que pour des raisons de prévention. Il peut s'agir de membres de la famille qui affirment que leur fille s'est convertie ou qui disent avoir appris le décès de leur enfant (même s'il n'y a pas de preuve physique, tel qu'un corps ou un certificat de décès).
- L'accent mis sur la sécurité, conjugué à la méfiance générale de certaines familles et communautés à l'égard des autorités, peut entraîner une spirale de méfiance. Du point de vue de la protection, il y a lieu de mettre l'accent sur la compréhension des problèmes, mais aussi sur les besoins des familles pour

surmonter ces problèmes. L'objectif devrait être d'aider la famille à développer une résilience à long terme face à la radicalisation, et pas seulement de désamorcer la situation actuelle.

- Le point de vue d'un autre professionnel concernant le sujet et la famille, qui s'ajoute à une approche globale.
- Une compréhension du (dys)fonctionnement de la famille.

-
- En outre, l'accent est placé sur la transparence envers la famille plutôt que de lui cacher des informations, et la collaboration avec la famille est privilégiée au lieu de travailler sur le dossier sans sa participation.
 - Il convient de souligner que la participation des forces de police et des services de renseignement est nécessaire et importante. Cependant, il est tout aussi important d'assurer la coordination et la coopération entre ces acteurs et les organisations ou les professionnels travaillant dans le domaine de la prévention et du bien-être de la famille.

⁴ <https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we->

Les idées évoquées ci-dessus ont été mises en avant par des experts du travail auprès des familles appartenant au groupe de travail RAN YF&C. Toutefois, il serait logique que la police entame un dialogue avec les intervenants auprès des familles dans leur contexte et leurs domaines spécifiques afin de déterminer comment les praticiens locaux envisagent le travail auprès des familles.

Ce que les intervenants auprès des familles peuvent offrir aux forces de police

Toute initiative de coordination ou de coopération demande de l'énergie et des efforts. Alors, pourquoi coopérer avec les intervenants auprès des familles et avec les familles elles-mêmes?

Voici ce que les forces de police ont à y gagner.

- Un accès à un professionnel proche de la famille et de la situation actuelle.
- Un porte-parole de la famille, ou inversement, de la police. Une épaule sur laquelle pleurer. De nombreux intervenants auprès des familles font preuve d'une grande empathie et d'un fort esprit d'équipe.
- Une personne capable de gérer les dommages et d'aider la famille à développer sa résilience afin de vaincre l'adversité et de surmonter les expériences traumatisantes.
- Un champion du dialogue. Les intervenants auprès des familles peuvent accompagner les familles qui souhaitent se mettre en lien avec la police et d'autres acteurs.

Le point de vue des forces de police

Les intervenants auprès des familles ont pour tâche principale de renforcer la résilience. Ces résultats sont pertinents pour la prévention de la criminalité et pour les priorités de la police en matière de prévention. Ce travail de prévention s'inscrit dans le cadre d'un objectif clé poursuivi par les forces de police dont le rôle est cependant plus large. Les forces de police et les services de maintien de l'ordre ont pour responsabilité de protéger la société. Dans le cadre de cette responsabilité, ils peuvent être amenés à mener des enquêtes et à poursuivre des individus, ce qui pourrait conduire à des perquisitions et à l'arrestation de membres de la famille. Ces expériences potentiellement traumatisantes, qui sont souvent inévitables, peuvent «blesser» une famille.

La responsabilité en matière de sécurité implique la nécessité de préserver le secret et la possibilité que des pressions ne pèsent sur les partenaires appartenant à différents services afin qu'ils fournissent des renseignements cruciaux que des contacts avec la famille peuvent leur permettre d'obtenir.

Lors d'une réunion antérieure du groupe de travail RAN POL, les moyens pour les forces de police de surmonter les écueils potentiels concernant la coopération avec d'autres partenaires avaient été explorés. Les résultats ont été présentés dans le document ex post intitulé «The role for police officers in multi-agency working and information sharing» (Le rôle des agents de police concernant le travail interinstitutionnel et le partage de l'information) ⁴.

[do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-](https://www.homeoffice.gov.uk/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-)

Le groupe de travail RAN POL a formulé 10 conseils pour le travail intersinstitutionnel. Ces conseils pourraient contribuer à améliorer la coopération avec les intervenants auprès des familles.

1. Instaurez un climat de confiance; cela prend du temps.
2. Prenez note de la législation sur le partage de l'information, essayez de l'améliorer, établissez un protocole approprié de protection de la vie privée et assurez-vous que tout le monde comprend la législation.
3. Définissez votre action: assurez-vous que tout le monde comprend les étapes, les processus de travail, les responsabilités et les contributions.
4. Faites-vous soutenir par tous les niveaux de votre hiérarchie et veillez à faire en sorte que les ressources et la main-d'œuvre soient suffisantes.
5. Commencer au niveau local, entre professionnels.
6. Commencez par une coopération de petite envergure: avec des professionnels appartenant à des organisations clés.
7. Organisez des programmes de formation conjoints.
8. Développez une expertise supplémentaire qui peut contribuer à ce que la coopération entre les différents services comble les lacunes en la matière.
9. Faites l'effort d'expliquer pourquoi vous devez recueillir des informations ou coopérer.
10. Faites preuve d'humilité en tant qu'agents de police; tous les partenaires sont égaux. Si vous voulez obtenir quelque chose de vos partenaires, adressez-vous à eux pour leurs qualités et leur contribution et reconnaissez le travail qu'ils effectuent.

Marge d'amélioration: ce qu'il faut absolument éviter

Ne soyez pas dur avec les parents traumatisés

Comme nous le savons, de nombreux parents d'enfants radicalisés ne soutiennent pas les idéologies extrémistes et ils peuvent se sentir privés d'un être cher. Les experts du groupe de travail RAN POL ont entendu à quel point la communication des policiers peut créer un traumatisme secondaire qui s'ajoute au traumatisme existant lié au fait qu'un enfant rejoint les rangs d'un groupe terroriste, est arrêté ou est condamné.

**N’attisez pas l’hostilité des familles
lors des perquisitions**

Parmi les expériences partagées lors de la réunion de Lisbonne figuraient des détails sur des perquisitions dans le cadre desquelles les mères ayant de jeunes enfants ne bénéficiaient pas d’un traitement approprié. Outre le fait que ces citoyennes innocentes ont droit à un meilleur traitement, ce type de prise en charge pourrait également conduire à une désaffection croissante à l’égard des forces police et des autorités, voire à un fort sentiment d’injustice et d’hostilité. De telles expériences traumatisantes pourraient avoir des effets à long terme sur les enfants.

Ne gênez pas l’intervenant auprès des familles Les intervenants auprès des familles travaillent en instaurant un climat de confiance avec les familles qui peuvent ne pas accorder beaucoup de crédit au système. L’absence de protocoles et le fait d’agir d’une manière qui met en danger la situation de vulnérabilité des intervenants auprès des familles peut avoir l’effet inverse que prévu en matière

de coopération.

**Marge d’amélioration:
ce qu’il faut absolument
faire**

Sensibilisez les intervenants auprès des familles et faites appel à leurs capacités professionnelles

Parfois, les intervenants auprès des familles et les travailleurs sociaux n’estiment pas à quel point il est urgent et nécessaire de travailler en faveur de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre l’extrémisme violent. Ce phénomène est lié à la langue et à la formulation, ainsi qu’à un manque d’expertise.

Dans ces deux domaines, les forces de police peuvent améliorer la situation. Organiser des activités de sensibilisation et inviter des «personnes uniques», des intervenants auprès des familles qui comprennent les risques et les responsabilités de la radicalisation et du recrutement et qui peuvent les présenter dans des termes qui sont parlants pour leurs confrères et sont en rapport avec leurs intérêts professionnels.

pol/docs/ran_pol_role_for_police_officers_utrecht_212016_en.pdf

Impliquez les forces de police dans la prévention

Si, au sein de la police, la prévention de la radicalisation n'est pas considérée comme importante ni même nécessaire, ce manque de sensibilisation met en péril le soutien et la culture nécessaires pour faire équipe avec les intervenants auprès des familles.

Invitez un parent qui a «perdu» un enfant à cause de la radicalisation

Pour les forces de police, il pourrait être utile d'inviter un parent dont l'enfant s'est tourné vers des recruteurs extrémistes ou de montrer des vidéos de parents qui appellent à l'aide et offrent leur aide en matière de prévention, afin d'éviter à d'autres parents de perdre un enfant. Ces histoires touchantes aideront ceux qui les voient à reconnaître que les parents sont des victimes et des partenaires éventuels.

Permettez à la police de faire preuve d'humanité, elle aussi

L'un des conseils les plus sincères que les intervenants auprès des familles ont donnés aux forces de police était le suivant: «faites preuve d'humanité. Montrez que vous vous sentez concernés». Les agents de police qui collaborent avec les familles ainsi que les intervenants auprès des familles seront plus efficaces pour les services de police si leur sélection et leur formation leur permettent de faire preuve d'empathie et d'établir des liens personnels. Les parents qui ont perdu un fils ou une fille souffrent. Le fait d'assister à une arrestation et à une perquisition à 5 heures du matin est une expérience traumatisante pour les frères, les sœurs et les parents. Les policiers qui s'occupent de ces membres de la famille devraient le comprendre et agir en conséquence afin d'éviter les traumatismes secondaires.

Ce faisant, ils ont plus de chances de tisser des liens avec la famille, ce qui pourrait faciliter les enquêtes et contribuer à renforcer la résilience des individus et des familles protégeant ainsi les membres vulnérables de la famille de la radicalisation et du recrutement.

Envisagez la famille dans son ensemble

Il n'y a pas que le suspect qui présente de l'intérêt. C'est l'expertise des intervenants auprès des familles.

Essayez de dissocier l'enquête du soutien aux familles

Les forces de police pourraient travailler avec des intervenants auprès des familles qui ne font pas partie de l'équipe chargée de l'enquête. Cette approche permet de discuter de renseignements non criminels.

Montrez que vous essayez d'aider la

famille Les agents de police ayant l'ambition d'être perçus comme des partenaires pour les familles et les intervenants auprès des familles doivent montrer par leurs mots et leurs actes qu'ils se soucient du bien-être de la famille et qu'ils reconnaissent ses besoins. Les experts des familles ont souligné à quel point il est important que la police ne se contente pas de répondre aux demandes par un «non», mais qu'elle essaie de faire son possible pour améliorer la situation de la famille. Montrez que vous avez essayé et que vous avez cherché de l'aide en dehors de la police.

Encouragez les indicateurs de référence, la normalisation et les protocoles

Il serait utile de bénéficier de conseils sur la meilleure façon d'organiser la coopération entre les forces de police et les intervenants auprès des familles. À l'heure actuelle, la réussite de leur coopération dans des cas spécifiques dépend souvent beaucoup trop des personnes concernées et de leur interprétation quant à la meilleure façon d'interagir et de communiquer. Il va sans dire que tous les cas sont uniques, qu'ils ont leur propre dynamique et leur propre contexte, mais la coopération entre les intervenants auprès des familles et les forces de police est d'ordre professionnel et, à ce titre, un ensemble de méthodes appropriées doit la soutenir.

Partagez des informations: ne pas le

faire revient à ne pas aider un collègue

Bon nombre d'agents de police et d'intervenants auprès des familles se plaignent du manque d'échange d'informations entre ces deux organismes. Cela pourrait s'améliorer si vous percevez l'autre comme un collègue avec lequel vous coopérez. C'est l'un des enseignements tirés de la coopération étroite entre différents services au sein des centres de santé mentale au Royaume-Uni. Et en fin de compte, en ne partageant pas d'informations avec vos collègues, vous

n'aidez pas la famille. Le fait de travailler dans les mêmes locaux pourrait aider.

Mettez en place des protocoles clairs et des points de contact au sein de la police

Les intervenants auprès des familles qui souhaitent coopérer et coordonner leurs efforts avec ceux des forces de police ne connaissent parfois pas les procédures, les protocoles et les agents de police avec lesquels ils doivent communiquer. Cela freine les intervenants auprès des familles qui souhaitent coopérer avec les forces de police.

Formez les forces de police au multiculturalisme

Les policiers qui interviennent auprès de familles issues de minorités devraient au moins recevoir une formation de base sur les cultures, les préjugés personnels et les styles de communication.

Investissez dans la formation conjointe

Les programmes de formation offrent d'excellentes occasions d'investir dans la compréhension mutuelle et de favoriser la confiance entre les forces de police et les intervenants auprès des familles. Inverser les rôles et collaborer sur des cas fictifs sont des exercices bénéfiques, tout comme les discussions organisées dans le cadre desquelles des agents de police et des intervenants auprès des familles commentent les raisons pour lesquelles ils travaillent d'une certaine manière.

La formation doit être ludique et motivante afin de libérer une énergie positive favorisant la coopération.

Une occasion à saisir, par les forces de police

Si la coopération et la culture de coopération avec les intervenants auprès des familles ne suffisent pas...

ou si les responsabilités, les possibilités et les limites des forces de police ne sont pas suffisamment claires pour l'intervenant auprès des familles...

... la police devrait s'efforcer d'améliorer la situation.

La direction peut s'en charger, mais aussi des agents chargés d'investir dans la coopération à partir de la base. Il peut être utile d'inviter une tierce partie neutre et bien acceptée afin de faciliter le processus. Le maire de la localité pourrait, par exemple, être en mesure d'encourager une coopération plus étroite. Ce qui est nécessaire, c'est un récit, une perspective de la situation qui correspond aux intérêts professionnels des agents de police et des intervenants auprès des familles.